

Business Lunch à l'ELMinzah Hotel



ELMinzah Hotel vous propose une nouvelle formule de **"Business Lunch"** à 220 dhs de 12h30 à 15 h.

** Formule incluant Eau et Café.*

Au choix : Entrée et Plat Principal ou Plat Principal et Dessert.



Editorial

LE PORT TANGER-MEDITERRANEE

C'est un projet grandiose, une réussite tant dans son implantation que dans sa réalisation. Toutefois, au-delà de l'aspect technique du projet, les opérateurs économiques de la région dans leur grande majorité, sont déçus quant à son apport effectif .

Le nouveau port devait révolutionner la donne logistique des entreprises : réduction du coût du fret maritime et des frais portuaires, offre diversifiée et étoffée de lignes maritimes, allégement des procédures, relation plus fluide avec les armateurs,.....

La situation est malheureusement toute autre : d'un coté TMSA fait payer aux importateurs les mêmes tarifs de Droits de Port (aconage) que ceux appliqués jadis par l'ODEP, sans que cela ne soit prévu dans les conditions initiales d'exploitation. D'un autre coté, le prix de la traversée Tanger-Algerias pour les camions TIR n'a pas subi de grande variation, et cela malgré la réduction significative du temps de trajet.

L'éloignement du port constitue aussi une source de surcoût très importante : le prix du transport des conteneurs du nouveau port à la zone industrielle a été multiplié par 4 (il est passé de 800 dirhams à 3400 en moyenne).

En marge de ces graves handicaps, de nouveaux éléments sont venus grever la situation des entreprises :

* l'octroi du droit de tracter les semi-remorques à l'intérieur du port à un opérateur unique , la SOCAMTRA, créant ainsi une situation de monopole incompréhensible, lui permettant d'imposer des prix et des conditions de paiement inacceptables, sans pour autant disposer du matériel suffisant.

*la concession exclusive octroyée pour 30 ans à APM TERMINALS et CMA-CGM d'exploiter les deux quais du Port Tanger-Med, et ce sans droit de regard de l'Etat dans les choix stratégiques retenus par ces deux grandes compagnies (politique de prix, définition de l'offre pour les opérateurs économiques opérant au Maroc,.....). Cette situation ayant pour résultat l'application dans la plupart des cas d'une politique commerciale néocoloniale, nuisible au développement national (aucune écoute réservée au client, conditions de paiement draconiennes, prix imposés sans lien aucun avec la réalité internationale,...). L'objectif des deux mastodontes se limite clairement au business dérivé du grand volume produit par le trafic de transbordement, délaissant ainsi les opérations d'import et export.

Il est urgent que le Gouvernement mette en place les mesures de régulation et d'intervention nécessaires. L'avenir de l'industrie nationale et le développement régional en dépendent.

Adil RAIS



OXYPLAST

Polyester

Architecturales Applications



✓ *résistance au vieillissement*



✓ *résistance à la lumière UV*

✓ *résistance à l'hydrolyse*



POWDER COATINGS



BREVES BREVES BREVES BREVES

- La loi de finance 2010 a été adoptée par le conseil de gouvernement.
- Le conseil a aussi adopté le projet de loi organique, relative au conseil économique et social (CES)
- Monsieur Salahddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, a présenté les grandes lignes de cette loi, qui intervient dans « une conjoncture économique internationale difficile »
- Il s'agit d'un projet volontariste, visant à consolider la croissance et le développement à renforcer la cohésion et la solidarité sociale.
- Cette loi repose sur trois fondamentaux essentiels, à savoir la promotion de la croissance économique pour contenir les effets de la crise internationale, l'accélération du rythme des réformes et de la réalisation des politiques sectorielles, sur la base d'une répartition spatiale plus équilibrée, et le renforcement de la cohésion sociale, à travers une meilleure répartition des fruits de la croissance et l'amélioration

des indicateurs de développement humain. Le gouvernement a tenu à respecter tous les engagements pris et les choix pour lesquels il avait optés dans différents secteurs, à savoir :

- Le soutien nécessaire à la mise en application du programme d'urgence de l'enseignement, l'amélioration des prestations dans le secteur de la santé et le développement du monde rural.
- Par ailleurs cette loi 2010 prévoit l'augmentation des investissements publics et la création de postes d'emploi, insistant sur la suppression de tous les postes budgétaires qui n'ont pas été utilisés au terme de l'année en cours. « Cette initiative permettra de mettre sur les rails le processus en matière d'emploi et de déterminer en amont les besoins de chaque secteur. »
- Elaboré sur la base d'un baril de pétrole à 75 dollars, le projet de loi de finances 2010 prévoit un déficit budgétaire de 4 % et la stabilité des dépenses de fonctionnement au même niveau de 2009.

Enfin

Dans le cadre des travaux pour la protection de la Zone Industrielle de Tanger : Les travaux d'élargissement du grand canal ont commencé depuis fin mars. On constate sur place deux postes de commande en fonction, avec du matériel important.



21^{ème} Siècle... siècle de tous les défis

- **Vers quelle solution énergétique ??**
- **Comment gérer le changement climatique ??**
- **Vers quel système financier et économique ??**
- **Comment gérer les surpopulations des villes ??**
- **Comment assurer la pérennité alimentaire du monde ??**

Si aujourd'hui, les décideurs du monde seraient prêts à consulter les résultats de recherches scientifiques et solutions diverses à ces problèmes,... on pourrait alors dire que les défis sont relevés, et qu'il y a de l'espoir !!! Mais il faut du courage pour imposer une démarche à contre-courant,... car on veut continuer à faire du « Business as usual »

Parmi ces défis évoqués il y a celui « de la ville durable », et la ville de Tanger a eu l'honneur d'héberger un colloque sur ce thème, organisé par l'association des élus locaux de la Méditerranée.

Ce colloque sur les challenges des villes qui grandissent trop vite, informe et avise :

Sur les fragilités et faiblesses d'urbanisations souvent sans précautions prises contre des désastres humanitaires et écologiques que peuvent engendrer les implantations sauvages des constructions.

La notion de la « Ville » a dès son apparition en Mésopotamie, 4 000 ans avant JC, prit une place privilégiée dans l'esprit des anciens, centre de leur civilisation, comme URUK, UR, BABYLONE et NINIVE ;

L'Humanité a connu depuis cette époque, des évolutions et des progrès remarquables parmi les (villes) , mais toujours en harmonie, calculé aussi pour les besoins de ses populations.

- Au Haut Moyen Age par exemple, on protégeait les citadins contre toute agression, en construisant toujours sur les hauteurs, collines et en hauts montagnes (les bastides - les Casbah's)

- La civilisation et culture arabe islamique, possédait cet art d'édifier les villes autour des jardins ! ... De même que le jardin est systématiquement le centre d'une habitation individuelle à cette époque et que cultiver et soigner son jardin, en terrasses ou en parterres, soulignait le bonheur du bien-être.

- Les monarques et princes de la Renaissance, rivalisaient avec les plus beaux parcs et jardins de leurs villes.

Et c'est dès l'industrialisation, début 19ème, que tout a basculé. La philosophie du bien être de son habitation et son environnement, passait en arrière – plan, au profit de la productivité, toujours plus vite, toujours mieux et toujours plus profitable !

Il fallait construire et agrandir les villes à toute vitesse pour loger et faire vivre les populations ouvrières. C'est à partir de cette époque et sous la façade d'un pseudo- modernisme (HLM – habitations bon marché), on voit surgir des ghettos « quartiers populaires des ouvriers.

Mais les raisons des surpopulations des villes sont diverses et variées : depuis la fin de la 2ème guerre mondiale, on assiste à une démographie galopante dans le monde... c'est aussi l'appauvrissement des populations paysannes en Afrique, en Amérique Latine et en Asie, poussant ces hommes et femmes à chercher une vie meilleure dans les villes.

Cette situation des surpopulations urbaines préoccupe les chercheurs, conscients des conditions explosives dans lesquelles vivent



maintenant un grand nombre de population de part le monde, installée souvent de manière anarchique, et privé de toute espérance à un développement harmonieux.

Il y a désormais 31 villes de plus de 10 millions d'habitants dont 7 de plus de 20 millions, soit 65 % des populations du monde qui se trouvent dans des agglomérations urbaines, situation plutôt favorable à l'état de révolte. La situation des MEGALOPLES développe

- Le sous-emploi
- Le sous-équipement
- La sous habitation
- La criminalité

La perte des terres agricoles ou maraîchers au profit de constructions, et agrandissements des villes, menace le marché de l'emploi rural et la pérennité de la production alimentaire.

Ali, Sedjari, Professeur des Universités, titulaire de la Chaire UNESCO des Droits de L'Homme, nous enseigne que :

Le développement durable d'une ville est une vraie question sociétale, une question d'avenir qui nécessite de l'action ou plutôt des actions plurielles, de bonnes pratiques adaptées aux caractéristiques de chaque société.

- Au-delà de la tristesse de certaines zones urbaines et de la laideur architecturale de certains quartiers, c'est la vie sociale qui se trouve compromise par la perte de tout cadre de vie sociale et de tout cadre de vie digne de ce nom.
- Parler d'une ville durable, c'est en quelque sorte poser la question au sens que nous devrions attribuer à l'aménagement urbain. Nous sommes en effet face à un choix : ou bien nous acceptons le modèle de ville confectionnée dans les bureaux des bureaucrates, ou bien nous travaillons et luttons à la construction d'une autre.

- La ville durable se caractérise par un ensemble de projets, d'actions et de manières de faire, qui se déclinent par grands secteurs : la mobilité par la mise à disposition des moyens les plus doux de transport public : (Tramway, train, métro, bicyclettes)

- La lutte contre la pollution et la consommation énergétique, l'eau et l'assainissement,

- La nouvelle conception de l'habitat, la question de la démocratie participative.

- La ville durable, c'est la ville de demain, c'est la ville réfléchie, pensée aménagée, planifiée et régulée, c'est la ville qui produit au quotidien du bien être et une citoyenneté active et agissante. On la construit pour ceux qui l'habitent aujourd'hui, demain et après-demain;

***S'adapter au monde de demain *doit être un impératif pour les Gouvernements, ainsi que de**

*** Tenir compte du changement climatique qui s'accroît — et les événements climatiques et catastrophes se précipitent comme nous pouvons constater. Le temps presse... Il faut trouver des compétences pour gérer les situations futures prévisibles**

Le collège de ce colloque, dans son ensemble, invite les acteurs : politiques et décideurs de penser à l'adaptation au monde de demain :

- Plus de constructions nouvelles, en revanche, transformer ce qui existe d'une manière utile
- Aller vers une forme de citoyenneté consciente par un enseignement et une éducation ciblée
- Eviter les fragmentations des villes qui créent des ghettos
- Préserver la biodiversité et créer des espaces verts
- Développer une énergie renouvelable

LA BIODIVERSITE *justement*

L'année 2010 déclarée l'année de la Biodiversité par les Nations Unies, nous incite de vous présenter un texte d'un amoureux de Tanger :

Umberto Pasti, écrivain et botaniste italien, réside à Tanger depuis vingt ans :

Je crois que très peu de villes au monde présentent en ce moment une situation aussi alarmante en ce qui concerne l'exploitation rapace et déséquilibrée des ressources naturelles. Je crois qu'en très peu de villes au monde la manque de respect pour les modes de vie autochtones est aussi poussé que dans ce pauvre Tanger.

Ville mythique, ex-ville internationale, ancienne capitale diplomatique de l'Empire Chérifien et capitale du Pays Djebala, Tanger surgit dans une région très importante pour sa biodiversité. Bien que le Maroc soit moins riche en espèces que d'autres Pays méditerranéens tels que l'Espagne ou la Turquie, la concentration d'espèces botaniques dans la région de Tanger était une des plus importantes autour de la Méditerranée. Puis est arrivé le "progrès" : béton, béton, vite, pour rattraper le temps perdu, toutes les plages transformées en carrières abusives de sable (dont le haut pourcentage de salinité est cause de la corrosion des structures en fer, avec dégâts aux immeubles, leur éventuel écroulement - souvenons nous de ce qui s'est passé à Al Hoceima), toutes les collines devenues carrières de pierres, de gravier, d'argile, de tout venant, avec destruction de la flore et de la faune et une dégradation



obsène de l'habitat rural. Tout ce béton, on l'a employé où?

On dirait que les urbanistes ne fréquentent pas Tanger, et que ses architectes, plutôt qu'inspirés à une tradition glorieuse, qui remonte aux Almohades, aux Almoravides, et se déclinait jusqu'à hier, dans les campagnes, dans des constructions d'une beauté sobre et exemplaire, on dirait que ses architectes sont occupés à réaliser le décor d'une série télévisée californienne de série B., quand ils ne sont pas perdus dans une jungle de toits à pagode, de colonnes néoclassiques, de voûtes Maya, de fers forgés andalous,... Je me limiterai à deux exemples d'urbanisme tangérois: la seule zone de Sidi Kacem-Bouchalef, où dans le temps il y avait un petit aéroport, héberge maintenant non seulement un aéroport international, mais aussi une zone industrielle polluante, des vastes étendues d'édifices populaires, et tout ça couronné par une zone résidentielle haut de gamme pour les estivants au bord de mer: aéroport, industrie, riches, pauvres, tous au même endroit, tous sans école, sans hôpital, sans cinéma, sans café, sans terrain de foot - et bien sûr sans arbres, car la forêt a été entièrement arrachée. Où finiront les égouts? Pas dans l'Atlantique, on espère, quand on vient d'assainir la baie aux frais que tous les Tangérois connaissent. Mais quand on est pressé, quand on est essoufflé, quand on ne prend pas le temps d'étudier, c'est comme-ça que l'on réalise les choses, malheureusement.

Un autre exemple est celui de la Forêt Diplomatique, depuis toujours poumon de Tanger, lieu de pic-nics en famille, de baignades, de jeux d'enfants, de balades. Cette forêt a disparu parce qu'elle a été donnée à des riches Emirs pour la développer. J'ai assisté personnellement à la première phase de ce développement, réalisée par

des dizaines de bulldozers: j'ai vu les paysans, toutes générations confondues, pleurer, les sangliers s'enfuir, les pins-parasols tomber ainsi que les chênes liège, les arbousiers, les viburnes - et j'ai vu la mort triompher dans un endroit qui était plein de vie. Qu'est-ce qui se passerait en Angleterre, si les Autorités décidaient d'offrir à des promoteurs Hyde Park, la « Forêt Diplomatique » de Londres? Ou si la même chose se passait à Paris, avec le Bois de Boulogne? Je me le demande - et je le demande aux hommes pressés d'ici. !!!!

Un développement durable peut uniquement s'enraciner dans le respect pour la biodiversité d'un endroit, et dans la connaissance de son histoire, de sa culture, de ses traditions. À Tanger, qui était connu dans le monde entier pour ses iris (*Iris tingitana*) qui auraient pu devenir un symbole de la ville, ces plantes bulbeuses sont partout extirpées, arrachées - à leur place on plante les mêmes géraniums qui font la ville de Genève si belle . Est-ce que Tanger a les mêmes ressources en eau de la ville Suisse? Dans le Tangérois disparaissent chaque année plusieurs espèces botaniques. Je n'ai aucune envie d'expliquer pourquoi la disparition d'une espèce est dramatique à l'intérieur d'un écosystème. Si vous pensez que ma douleur est la lubie d'un esthète, ça m'est égal. Mais c'est la beauté que je pleure ici en pleurant les fleurs qui ont disparu - l'*Iris juncea numidica*, le *Narcissus viridiflorus*, le *Narcissus serotinus*, l'*Iris filifolia*, la *Tulipa Sylvestris*, la *Malopa trifida*, l'*Ornithogalum arabicum* et tant d'autres.

En revanche, je pleure la mort de la culture, la déchirure avec l'histoire de ce Pays merveilleux, quand je vois surgir sur les sites Néolithiques d'Achaqqar, jamais proprement fouillés, des camps pour estivants: je pleure la mort de l'histoire du Maroc, quand en visitant Bel Younes, la plus importante acropole de l'époque de la conquête islamique, aux pieds du Djebel Moussa, je m'aperçois qu'elle a complètement disparue sous des buildings: je pleure le Pays que j'aime, et que j'ai choisi pour y vivre, quand je vois une nouvelle route toucher le site magique de M'zora, près d'Asilah, un cercle préhisto-

rique de pierres qui n'a d'égal que Stonehenge - une nouvelle route traverser le secteur septentrional des ruines de Lixus pour joindre la nouvelle marina de Port Lixus (pour la construction de laquelle peut-être la plus grande colonie au monde de *Iris planifolia* a été détruite) - je pleure ce pauvre Tanger quand je vois tomber tous ses bâtiments anciens, le conservatoire de musique, the Sultan Windmill, les maisons du XIXème à vingt mètres de là où nous parlons, York Castle, seul vestige de la période de l'occupation Anglaise...

C'est vrai qu'à Tanger il y a eu récemment des belles et courageuses réalisations, comme la route qui relie Merkalla au port, qui a ouvert des nouvelles perspectives sur la falaise et sur la ville, et comme la transformation en parc public de cet espace très dégradé qui était le cimetière de Si Bouarraquia (même si un immeuble nouveau surgit en partie dans celui qui était le plus ancien cimetière de la ville). Et c'est vrai que Tanger reste merveilleuse parce-que merveilleux sont ses habitants, qu'ils soient originaires d'ici ou qu'ils viennent du Anjra ou du Fhas, du Beni Arros ou du Sahel, du Djebel ou du Rif, Souassa, Aroubi, Chleus. C'est en pensant à eux, à leurs enfants, que je profite de cette occasion pour vous dire qu'il est essentiel de former une commission d'urbanistes, d'architectes, d'historiens de l'art, de botanistes, de zoologues, tous d'une honnêteté prouvée, qui sortent inspecter tout lieu où un permis de construire - un permis de détruire - va être délivré à un grand promoteur ou à un petit particulier comme vous ou moi. Cette commission devra évaluer si la demande est conséquente, si les lieux sont aptes, si le style de la construction les épouse, si sa réalisation n'endommage ni la nature ni l'habitat humain... Et pour sauver Tanger il faudra que l'avis de cette commission soit définitif et indiscutable, comme une Loi dans un Pays qui se développe durablement, dans le respect de sa nature et de sa culture, dans la Légalité.

Umberto Pasti

Stratégie d'Entreprise et Engagements citoyens

INTRODUCTION

L'entreprise est une institution de la société

La société s'invite dans l'entreprise et, en retour celle-ci participe à l'évolution sociétale

« L'entreprise doit faire des profits, sinon elle mourra. Mais si l'on tente de faire fonctionner une entreprise uniquement sur le profit, alors elle mourra aussi car elle n'aura plus de raison d'être »

Henri FORD 1920

MUTATIONS DE L'ENVIRONNEMENT ET FINALITES DE L'ENTREPRISE

1 La globalisation ou mondialisation

L'objectif fondamental d'une entreprise est de créer de la valeur pour les clients et, plus encore, d'apporter plus de valeur que la concurrence

2 La nouvelle dynamique des initiatives humaines

« Les ressources humaines sont le principal actif de l'entreprise »

Nécessité de création de valeur pour le personnel

3 L'avènement de l'actionnaire

A la faveur du gouvernement de l'entreprise, consensus fort autour de la valeur actionnariale comme indicateur de satisfaction de son actionnariat

4 L'émergence de nouvelles responsabilités sociétales

Montée en puissance des exigences sociales, écologiques, éthiques, bio-éthiques ou liées aux droits de l'homme

Défense du consommateur (Consumérisme)
Protection de l'environnement (Norme ISO 14000)

Sécurité (Norme ISO 18000)

Norme sociale SA 8000 (Travail des enfants, travail forcé, hygiène et sécurité, liberté syndicale, discrimination, pratiques disciplinaires, temps de travail, rémunérations)

AA 1000 (AccountAbility 1000)

5 Développement spectaculaires des investissements ou placements dits éthiques.

Insuffisance des ratios classiques d'analyse financière pour anticiper les performances à long terme des sociétés

Irruption de critères « socialement responsables » qui contribuent à terme au succès et à la rentabilité de l'entreprise.

6 Emergence du report :

L'entreprise rend des comptes de manière transparente et responsable sur l'impact financier de son activité, mais aussi sur l'impact social et humain de celle-ci.

Le report est destiné non plus aux seuls actionnaires, mais à toutes les parties prenantes de l'entreprise :

- Grands clients, distributeurs
- Consommateurs
- Employés
- Fournisseurs, sous-traitants
- Syndicats
- Pouvoirs Publics
- Populations, Collectivités Locales

7 Finalités de l'entreprise et engagement CITOYENS

L'Entreprise Citoyenne : Essai de définition :

Le principe fondateur de la citoyenneté d'entreprise est que, pour développer une activité économique durablement prospère, l'entreprise doit placer son activité dans une



spirale vertueuse où l'entreprise se fait du bien en faisant du bien autour d'elle, à l'ensemble de ses publics.

« Est citoyenne toute entreprise qui agit dans un esprit de co-développement avec son environnement et se reconnaît co-responsable de son devenir ».

« Est citoyenne, toute entreprise qui se reconnaît solidaire du destin de la communauté dans laquelle elle vit ».

L'enjeu véritable est de développer des actions qui traduisent un engagement durable d'une entreprise envers son environnement humain, naturel et social :

- des actions intégrées à la stratégie de développement de l'entreprise et inscrites dans le long terme
- des actions cohérentes avec les activités quotidiennes, les valeurs et l'histoire de l'entreprise
- des actions qui peuvent aller jusqu'à la définition des besoins et services offerts par l'entreprise.

8 Les finalités citoyennes destinées à renforcer les capacités organisationnelles de l'entreprise :

Mobilisation des ressources humaines :

- Exemplarité ou éthique pratiquée du management
- Vision partagée, valeurs communes, objectifs de progrès
- Faire confiance à l'homme (déléguer, décentraliser, écouter, faire participer, faire décider) pour le faire passer d'une logique de l'obéissance à une logique de la responsabilité

- Renforcer les compétences par capitalisation et partage du savoir-faire
- Faire reconnaître la professionnalisme et la valeur des collaborateurs dans le travail en équipe
- Valorisation des réussites
- Co-développement avec ses partenaires (fournisseurs, sous-traitants, grands clients, distributeurs)

< traiter ses fournisseurs comme ses clients

<développer des relations de type gagnant / gagnant pour faire « plus et mieux » à plusieurs

<Moraliser et professionnaliser les relations commerciales

<Stimuler un esprit de partenariat fondé sur la recherche permanente d'équité, d'excellence et de progrès grâce au dialogue et à la transparence.

- Participer au développement du tissu économique
- Aider à la création et au suivi des entreprises
- Développer de manière plus active le partenariat inter-entreprise

9 Favoriser le maintien et la création d'emploi

- Employabilité des salariés : formation, évolution, mobilité, polyvalence
- Outplacement
- Emploi et tutorat des jeunes
- Intégration des personnes en difficultés (handicapés)
- Mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail comme le temps partiel ou temps partagé



10 Protection de l'environnement écologique

- Respect de l'environnement comme composante de la culture et de la stratégie de l'entreprise
- Evaluation permanente des risques inhérents à l'existence d'un site au regard de l'environnement et des populations proches
- Faire confiance à l'homme (déléguer, décentraliser, écouter, faire participer, faire décider) pour le faire passer d'une logique de l'obéissance à une logique de la responsabilité
- Participation à l'élaboration de normes et de réglementations nouvelles destinées à sauvegarder la nature.
- Implication dans l'éducation et la formation des citoyens pour sensibiliser activement et efficacement la population aux problèmes liés à l'écologie.

11 Participer à l'éducation

- L'entreprise doit être un lieu d'apprentissage permanent qui favorise les échanges avec le système éducatif dans une logique de complémentarité indispensable :

Etablir des conventions école/entreprise prévoyant des stages pour les enseignants dans l'entreprise et des interventions de professionnels dans les écoles.

Elaborer des programmes de travail entre enseignants et responsables d'entreprise et mener des projets concrets qui passent par l'accueil des élèves en entreprise .

12 Participer au développement de la cité

- Le développement global et durable de l'entreprise dépend de la valorisation et de la stabilité de son environnement non-marchand et réciproquement le développement de la cité est lié à la compétitivité des entreprises qui la composent.
- **SERVIR LA CITE, C'EST AUSSI SERVIR L'ENTREPRISE**
- L'implication dans la vie locale (associations, collectivités sportives pour faire évoluer l'environnement :
 - Sponsoring
 - Humanitaire et Sociale
 - Protection de l'environnement
 - Mise à disposition des compétences
 - Bénévolat de la part du personnel de l'entreprise

Au-delà des aspects liés à l'environnement humain, naturel et social, la citoyenneté d'entreprise présente un intérêt économique.

Rachid Belkahia
Président de la Commission Ethique et
Bonne Gouvernance CGEM



Avec **Tanger Pocket**
restez au plus près de votre cible



Tanger Pocket, l'Essentiel de la Région

ACTUALITÉS

AGENDA

À DÉCOUVRIR

SORTIES

PEOPLE

C NOUVEAU

LISTING DES ADRESSES

Tirage important

20 000 exemplaires/mois

Distribution massive

+ de 400 points de distribution en plus
des annonceurs sur Tanger, Tétouan,
Chefchaouen, Tamuda Bay, Larache, ...

Diffusion ciblée

Présent sur tous les événements

Connexion haut débit

Newsletter mensuelle & Site web

Contenu plus riche

Plus d'infos, plus de rendez-vous, plus de fun!



C Couleurs Tanger
Com
POCKET
www.tangerpocket.com

Pour annoncer sur Tanger Pocket : 05 39 93 34 30
contact@tangerpocket.com